

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 3 octobre, à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sur convocation en date du 26 septembre 2024, sous la présidence de Madame SEON Isabelle, Maire.

Présents : Isabelle SEON, Florence FAVIER, Brigitte NICOLAS, Alphonse MONTAGNE, Michel VALENTIN, Guillaume MATHIEU

Était absent (excusés) : Christelle MAITRE, Sébastien GIROUX et Frédéric JOURDE

Était absent : M. LAGIER Jean-Michel

Secrétaire de séance : Michel VALENTIN

Madame le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte et donne lecture de l'ordre du jour :

- Approbation PV dernier conseil
- Projets 2025
- Repas 11 novembre
- Colis de fin d'année
- Informations diverses

PV conseil du 3 octobre 2024

Le PV a été communiqué aux conseillers en même temps que les convocations.

1-Projets 2025

Mme le Maire informe que lors de la réunion des maires il a été demandé pour information un devis pour mettre éventuellement une passerelle piétonne au niveau du plan d'eau pour faciliter la traversé entre le parking et la salle du plan d'eau. Le devis de la société Rondino s'élève à 11 500 € TTC. On se renseigne pour savoir si des aides existent.

Pour 2025 le projet de refaire la route de Mondouilloux est proposé. Des devis ont été demandés à 3 entreprises (Colas, Eurovia et Broc) pour pouvoir faire un comparatif et une demande de DETR.

Concernant les chemins des devis sont demandés par Guillaume en priorisant les plus abîmés. Possibilité de faire une demande de subvention avec le CAP43.

Mme le Maire fait le point concernant le gîte situé au Poyet. Compte tenu des dépenses courantes et des recettes (comparatif sur 2023), il s'avère que le gîte n'est pas rentable (recette 2125€ et dépenses 2140€). Il est donc proposé de le mettre en location à l'année après certains travaux. Des devis sont demandés pour changer les ouvertures, voir le chauffage (actuellement électrique) et isolation des combles.

Ce qui concerne le patrimoine sera vu au prochain conseil (voir Christelle).

2-Repas du 11 novembre

Mme le Maire expose le menu proposé par Mme Rossigneux. Le conseil est d'accord avec ce menu.

La cérémonie aura lieu à 11h.

Mme le Maire informe que la commune a acheté des pins' « Bleuets de France » pour tous les conseillers.

3-Colis de fin d'année

Le conseil est informé que les colis seront pris au Jardin de Didier. La distribution sera faite autour du 21 décembre.

Le 21 décembre aura lieu l'arbre de Noël de la commune. Il sera ouvert à tous (adultes et enfants) pour un moment convivial.

4- Informations diverses

- Éléments du mois de Marie (Poyet/les Crottes) : les habitants sont d'accord pour déposer les éléments dans l'église. A voir pour mettre dans une vitrine plus tard.
- Mme le Maire informe qu'une dotation supplémentaire va être versée (pas prévu au budget initial). Il s'agit de la dotation aménité rurale pour un montant de 6761€
- La bibliothèque est en cours de réalisation. Les travaux intérieurs seront faits par le comité des fêtes.
- La peinture de la terrasse de la salle d'animation a été refaite (précédente ne tenait pas). A voir si elle sera plus résistante.
- Au niveau du cimetière du béton a été réalisé par Jean-Louis entre les tombes. Si des oublis sont constatés le lui dire.
- La mairie voulait racheter des pare-neiges mais la société où la commune c'était servi est en mauvaise situation. Il faut trouver un nouveau fournisseur.
- Un radar pédagogique a été installé route de Jullianges pour étudier la vitesse des voitures qui circulent sur cet axe.
- Un devis a été demandé pour faire relier les registres d'état civil.
- Des illuminations extérieures ont été achetées à la société Blachère. Les illuminations sont garanties 1 an.
- Florence FAVIER demande s'il est possible de faire le nettoyage du bac à l'entrée de la commune (en venant de Chomelix).
- Mme le Maire indique que pour continuer le dossier des biens de sections il faut savoir si nous appliquons un bail pour les agriculteurs ? Le conseil est favorable pour un bail.

La séance est levée à 20 heures 30.

Signature du Président de séance et du Secrétaire de séance

SEON Isabelle



VALENTIN Michel

